



RESULTAT D'AUDIT

Déclaration d'accessibilité

La Caisse Régionale du Crédit Agricole Des Savoie s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005. Nous nous efforçons de respecter les normes d'accessibilité en vigueur et de garantir une expérience utilisateur optimale pour tous nos visiteurs.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025 – 2026 - 2027](#)
- [Plan d'actions 2025 - 2026](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://agence.ca-des-savoie.fr/>

ÉTAT DE CONFORMITE

Agence Des Savoie, <https://agence.ca-des-savoie.fr/> est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1.2.

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DECLARATION D'ACCESSIBILITE

Cette déclaration a été établie le 25/06/2025.

Elle a été mise à jour le 25/06/2025.

RESULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par CATS, Crédit Agricole Technologies et Services, 12 RUE VILLIOT, 75012 PARIS, qui a réalisé l'audit révèle que :

- 21.11% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Nombre de critères applicables : 54

Nombre de critères conformes : 19

Nombre de critères non conformes : 19

CONTENUS NON-ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

NON CONFORMITÉ

1. Images

- 1.1 – Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative
- 1.2 – Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.4 – Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA ou comme image-test, ayant une alternative textuelle, cette alternative permet-elle d'identifier la nature et la fonction de l'image ?
- 1.5 – Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA, une solution d'accès alternatif au contenu ou à la fonction du CAPTCHA est-elle présente ?
- 1.8 – Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- 1.9 - Chaque légende d'image est-elle, si nécessaire, correctement reliée à l'image correspondante ?

2. Cadres

- 2.1 - Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- 2.2 - Pour chaque cadre ayant un titre de cadre, ce titre de cadre est-il pertinent ?

3. Couleurs

- 3.1 - L'information est donnée uniquement par la couleur.
- 3.2 - Le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan n'est pas suffisamment élevé.
- 3.3 - Les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations ne sont pas suffisamment contrastées dans chaque page web.

4. Multimédia

- 4.3 – Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?

- 4.4 - Pour chaque média temporel synchronisé pré-enregistré ayant des sous-titres synchronisés, ces sous-titres sont-ils pertinents ?
- 4.5 - Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
- 4.6 - Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une audiodescription synchronisée, celle-ci est-elle pertinente ?
- 4.7 - Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?
- 4.8 - Chaque média non temporel a-t-il, si nécessaire, une alternative (hors cas particuliers) ?
- 4.9 - Pour chaque média non temporel ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- 4.10 - Chaque son déclenché automatiquement est-il contrôlable par l'utilisateur ?
- 4.11 - La consultation de chaque média temporel est-elle, si nécessaire, contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
- 4.12 - La consultation de chaque média non temporel est-elle contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
- 4.13 - Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?

5. Tableaux

- 5.1 – Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- 5.2 – Pour chaque tableau de données complexe ayant un résumé, celui-ci est-il pertinent ?
- 5.3 – Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible ?
- 5.4 – Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- 5.5 – Pour chaque tableau de données ayant un titre, celui-ci est-il pertinent ?
- 5.6 – Pour chaque tableau de données, chaque en-tête de colonne et chaque en-tête de ligne sont-ils correctement déclarés ?

- 5.7 – Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d’associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers)
- 5.8 – Chaque tableau de mise en forme ne doit pas utiliser d’éléments propres aux tableaux de données. Cette règle est-elle respectée ?

6. Liens

7. *Scripts*

- 7.1 – Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d’assistance ?
- 7.3 – Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 7.4 – Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l’utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?
- 7.5 - Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d’assistance ?

8. *Éléments obligatoires*

- 8.2 - Le code source généré pour chaque page web n'est pas valide selon le type de document spécifié.
- 8.6 – Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- 8.7 – Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.8 – Dans chaque page web, le code de langue de chaque changement de langue est-il valide et pertinent ?
- 8.9 – Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée
- 8.10 - Dans chaque page web, les changements du sens de lecture sont-ils signalés ?

9. *Structuration de l'information*

- 9.3 - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 9.4 - Dans chaque page web, chaque citation est-elle correctement indiquée ?

10. Présentation de l'information

- 10.3 - Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.7 - La prise de focus n'est pas suffisamment visible dans chaque page web.
- 10.10 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée par la forme, taille ou position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?
- 10.11- Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans avoir recours soit à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256 px, soit à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320 px (hors cas particuliers) ?
- 10.12 – Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?
- 10.13 – Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
- 10.14 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?

11. Formulaires

- 11.1 – Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.5 – Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.9 - Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?

12. Navigation

- 12.1 – Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, au moins (hors cas particuliers) ?
- 12.3 – La page « plan du site » est-elle pertinente ?

- 12.4 – Dans chaque ensemble de pages, la page « plan du site » est-elle accessible à partir d’une fonctionnalité identique ?
- 12.6 – Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d’en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- 12.7 – Dans chaque page web, un lien d’évitement ou d’accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- 12.8 – Dans chaque page web, l’ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 12.9 - Dans chaque page web, la navigation ne doit pas contenir de piège au clavier. Cette règle est-elle respectée ?
- 12.10 – Dans chaque page web, les raccourcis clavier n’utilisant qu’une seule touche (lettre minuscule ou majuscule, ponctuation, chiffre ou symbole) sont-ils contrôlables par l’utilisateur ?
- 12.11 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l’activation d’un composant d’interface sont-ils si nécessaire atteignables au clavier ?

13. Consultation

- 13.1 – Pour chaque page web, l’utilisateur a-t-il le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu (hors cas particuliers) ?
- 13.3 – Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?
- 13.4 – Pour chaque document bureautique ayant une version accessible, cette version offre-t-elle la même information ?
- 13.5 – Dans chaque page web, chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticône, syntaxe cryptique) a-t-il une alternative ?
- 13.6 – Dans chaque page web, pour chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticône, syntaxe cryptique) ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- 13.7 – Dans chaque page web, les changements brusques de luminosité ou les effets de flash sont-ils correctement utilisés ?
- 13.8 – Dans chaque page web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l’utilisateur ?

- 13.9 – Dans chaque page web, le contenu proposé est-il consultable quelle que soit l’orientation de l’écran (portrait ou paysage) (hors cas particuliers) ? 13.10 –
- 13.11 – Dans chaque page web, les actions déclenchées au moyen d’un dispositif de pointage sur un point unique de l’écran peuvent-elles faire l’objet d’une annulation (hors cas particuliers) ?
- 13.12 – **Dans chaque page web, les fonctionnalités qui impliquent un mouvement de l’appareil ou vers l’appareil peuvent-elles être satisfaites de manière alternative (hors cas particuliers) ?**

DÉROGATION POUR CHARGE DISPROPORTIONNÉE

- Non concerné

CONTENUS NON-SOUMIS À L’OBLIGATION D’ACCESSIBILITÉ

- Non concerné

ENVIRONNEMENT DE TEST

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.1.2, avec les versions suivantes :

- NVDA 2024.1
- Voice Over

OUTILS POUR ÉVALUER L’ACCESSIBILITÉ

- Barre extension de navigateur Assistant RGAA V2.0.3 Boscop
- Barre extension contrôle de taux de contraste WCAG Color contrast checker
- Google Lighthouse
- Toogle Javascript
- Site demo Access Score (demos.access-score.org)

- Script JS

PAGES DU SITE AYANT FAIT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

Recherche : <https://agence.ca-des-savoie.fr>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

En cas de demande concernant l'accessibilité numérique, nos actions et outils mis à disposition, ou si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le référent accessibilité par mail : contact.accessibilite@ca-des-savoie.fr .

Nous nous engageons à vous répondre par mail sous 7 jours à date de réception de l'email.

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant. Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits :
<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07